

L'équation guillaumienne *expression + expressivité = 1 (style)* dans les gestes croisés

*Guillaumeian equation expression + expressiveness = 1 (style) in crossed
gestures*

Samir Bajrić

🔗 <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=1907>

DOI : 10.35562/elad-silda.1907

Electronic reference

Samir Bajrić, « L'équation guillaumienne *expression + expressivité = 1 (style)* dans les gestes croisés », *ELAD-SILDA* [Online], 13 | 2026, Online since 24 juillet 2026, connection on 25 juillet 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=1907>

Copyright

CC BY 4.0 FR

L'équation guillaumienne

$\text{expression} + \text{expressivité} = 1 \text{ (style)}$ dans les gestes croisés

Guillaumeian equation expression + expressiveness = 1 (style) in crossed gestures

Samir Bajrić

OUTLINE

1. L'énonciation vue comme une somme d'expression et d'expressivité
 2. L'expression et l'expressivité mises au service de la « légèreté »
 3. Le verbe *faire* et l'interjection
 - 3.1. Le verbe *faire* entre expression et expressivité
 - 3.2. L'interjection n'est qu'expressivité
- En guise de conclusion

TEXT

- 1 À titre de rappel ou à titre de repère pour les non-initiés à la psychomécanique du langage, l'*idéation du geste* incorpore les deux domaines langagiers complémentaires que sont l'acte de représentation et l'acte d'expression. Celui-là se confond avec la dicibilité mentale qui préexiste à l'émergence des gestes. Celui-ci intègre la dicibilité gestuelle qui est étroitement associée à la parole. Or, l'équation $\text{expression} + \text{expressivité} = 1 \text{ (style)}$ constitue l'un des paramètres sinon les plus originaux du moins les plus représentatifs de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume. Il s'avère que les faits de langue (Antoine Meillet écrivait jadis : « Les faits de langue sont qualitatifs ») oscillent constamment, voire systématiquement, entre l'expression (naissance de formes linguistiques) et l'expressivité (affectivité du sujet parlant), en tant qu'ils empruntent, quantitativement et qualitativement, à chacun des deux mécanismes langagiers en question. En voici un double exemple : i) *Je vous en remercie vivement et même chaleureusement* est un énoncé au sein duquel l'expression et l'expressivité se rejoignent qualitativement ; ii) un geste corporel (mouvement, inclinaison du corps et de la tête en avant) représentant le

remerciement et donc dépourvu de tout geste verbal, réduit l'expression à zéro et/mais fait augmenter l'expressivité. Force est de constater que les gestes non verbaux contribuent, dans telle proportion ou dans telle autre, non seulement à l'expressivité mais aussi et surtout aux enjeux de l'énonciation en général.

- 2 À vrai dire, cette dualité est quelque peu bancale, si l'on cherche à rendre exhaustive toute description de l'acte de langage, voire de la faculté langagière, qui se veut d'inspiration guillaumienne. C'est donc à cette condition que l'analyse projetée est appelée à créer un apport pour la thématique engagée. En effet, *expression + expressivité* ne saurait dominer l'approche théorique en question sans recourir, *ipso facto*, à la notion conjointe de *représentation*. Puisqu'à présent nous admettons : i) une conviction amplement partagée au sein du cercle guillaumien « que seraient [...] des théories de représentation qui ne déboucheraient pas sur des théories d'expression ? » (Tollis, 2023 : 171) et ii) un principe de reconnaissance épistémologique connu sous le terme de « mobilité de la frontière représenté/exprimé » (Soutet, 2022 : 44). Les trois pôles que sont *représentation*, *expression* et *expressivité* constituent les mécanismes les plus usuels d'une autre équation guillaumienne, nettement plus engageante que la précédente, qui est, à titre de rappel, la suivante : *langage* = *langue* + *discours*. Mais cela à une nuance près, rétorquent Boone & Joly (1996 : 165), notamment en précisant que « la distinction de l'expression et de la représentation recouvre celle du discours et de la langue » et que « le discours est le produit d'actes d'expression, la langue celui d'actes de représentation ».
- 3 Dans cette constellation qualitative, la *représentation* siège en langue, tandis que l'*expression* et l'*expressivité* fondent le discours et que l'on ne saurait confondre, en la matière, syntaxe d'expression et syntaxe d'expressivité (Bajrić & Saulan, 2026), le tout atteignant – on le sait – la proportion suivante : langue (domaine puissanciel) = représentation/discours (domaine effectif) = expression et expressivité.
- 4 Certes, mais qu'en est-il de « l'oublié » de cette présentation préliminaire, à savoir du concept de *geste* ? C'est à ce stade que les choses se corsent, dans la mesure où – et de l'aveu même des guillaumiens – il n'est pas aisé de savoir, dans l'ensemble des écrits de

Guillaume, si le geste relève de la langue (donc de la représentation) ou du discours (donc de l'expression et/ou de l'expressivité). Boone & Joly l'avaient rappelé, il y a trente ans. Depuis, aucun linguiste guillaumien n'a repris le débat portant sur ce dilemme :

Il apparaît donc clairement qu'il y a, pour Guillaume, une *idéation du geste*, ce qui revient à dire que, dans la perspective praxéogénique de production de discours, le geste est d'abord un acte de représentation. Comme acte d'expression, il est étroitement associé à la parole ; mais Guillaume ne précise jamais nettement quel rôle il joue par rapport à celle-ci. Il semblerait que ce soit le rôle accessoire d'un moyen complémentaire et facultatif d'expression suprasegmental. (Boone & Joly, 1996 : 208)

- 5 Soit ! Dans le meilleur des cas, il devient possible d'extraire de ces écrits un postulat plus tranchant, notamment à partir d'une analyse inspirée des sources bibliographiques à exploiter. En effet, cette contribution, on l'aura compris, se fixe un objectif simple et ambitieux. Simple, parce que lesdites notions guillaumiennes jouissent d'un large consensus conceptuel, ce qui est de nature à éviter toute prise de risque du côté de l'épistémologie. Ambitieux, dans la mesure où il s'agit de suggérer une approche susceptible d'éclairer davantage la voie que Guillaume et les guillaumiens avaient suffisamment tracée pour être développée ultérieurement : celle qui invite à étudier les rapprochements conceptuels entre le couple *expression-expressivité* et le concept de *geste*. La composition thématique globale en est la suivante : 1. L'énonciation vue comme une somme d'expression et d'expressivité ; 2. L'expression et l'expressivité mises au service de la « légèreté », 3. Le verbe *faire* et l'interjection.

1. L'énonciation vue comme une somme d'expression et d'expressivité

- 6 Au-delà de toute tentative de « recentrage énonciativiste » (l'expression est de Francis Tollis, 2023 : 173), l'on peut défendre la thèse selon laquelle la psychosystématique du langage de Gustave

Guillaume est une approche résolument énonciative, à savoir centrée sur le sujet parlant, sujet énonciateur. Dans sa monographie de 2023, Tollis (2023 : 172) rappelle, à bon droit, que Guillaume n'utilise pourtant pas le terme d'énonciation ou d'énonciateur, ce qui est assez paradoxal, à première vue. Tollis poursuit, en précisant que Guillaume parle d'*acte d'expression* ou d'*action de langage*, mais il omet d'ajouter que les termes d'*effet* et d'*effectation* en sont tout aussi représentatifs. L'on peut s'en convaincre grâce à une autre source bibliographique :

Aussi surprenant que cela puisse paraître aux yeux des non-initiés, le terme *énonciation* est plutôt étranger à l'épistémologie de cette théorie. Pour être plus précis, elle n'utilise pas de ce mot, il n'est pas partie intégrante de sa nomenclature. Mais la chose elle-même, dans son versant conceptuel, à savoir son renvoi à la réalité dont il est question ici, n'y est pas pour autant absente. D'ailleurs, l'on peinerait à concevoir une théorie en sciences du langage qui passerait sous silence une telle entité, inévitablement repérable pour toute méthodologie qui se veut rigoureuse. [...] Dès lors que nous partons à la recherche de l'objet engagé, nous constatons que Gustave Guillaume et les guillaumiens accèdent au champ conceptuel concerné par le biais du terme *effet*, fondamental en psychomécanique du langage [...] Bien que l'expression *effectation* soit absente des écrits publiés de Gustave Guillaume, la théorie dispose depuis d'un intervalle [...] En effet, la linguistique guillaumienne (linguistique dite de position) n'envisage l'activité langagière qu'à condition de la concevoir comme un continuum entre domaine puissanciel et domaine effectif. Tout au plus pourrions-nous ajouter, potentiellement en termes d'apport définitoire, que, si énonciation il y a, du côté de la psychomécanique du langage, elle y est perçue comme une opération intrinsèquement mentale et permanente, tantôt puissancielle, tantôt effective. (Bajrić, 2024 : 188-189)

- 7 Il appartient à l'épistémologie des théories linguistiques de « démystifier » ce joli paradoxe chez Guillaume qui, au demeurant, pourrait s'expliquer par la volonté de l'auteur de disposer d'un terme concurrent, répondant davantage aux particularités définitoires des principaux concepts psychomécaniques. Toujours est-il que l'union ainsi pressentie se laisse concevoir conformément à l'explication fournie par Guillaume lui-même :

Aussi un acte de langage, dans nos langues, doit-il être considéré comme une somme d'expression et d'expressivité. En formule, ainsi qu'on l'a indiqué ici maintes fois, un acte de langage, pris dans son entier peut s'écrire : expression + expressivité = 1 [...] Il est rappelé que l'expression, c'est le recours à l'institué, et l'expressivité, le recours à l'improvisé, les moyens propres de l'acte de langage étant de l'ordre de l'improvisé (du non institué) et les moyens propres de langue étant, au contraire, de l'ordre du non improvisé, de l'institué. Ma manière allocutive de parler ressortit, d'une manière générale, à l'improvisé. Il y a mille manières de dire, avec les mêmes mots, les choses les plus simples. Cette manière allocutive, qui constitue l'expressivité de l'acte de langage, s'ajoute à son contenu exprimé, rendu, lui, par des moyens de langue appartenant à l'institué [...] La syntaxe bénéficie de ce que l'expressivité perd au bénéfice de l'expression, qui devient presque tout. La syntaxe, au contraire, souffre de ce que l'expressivité augmente au préjudice de l'expression. Avec un minimum d'expressivité et une syntaxe très développée on dira *Il y aura ce soir, à l'Opéra, une représentation de gala*, et avec plus d'expressivité et une syntaxe en réduction du côté du verbe : *À l'Opéra, ce soir, grande représentation de gala*. D'une manière générale, on peut poser que, dans nos idiomes, ce qu'on gagne en expressivité, on le perd en expression, et donc en syntaxe. (Guillaume, 1973a : 148-149)

8 Un peu plus loin, il ajoute des éléments non moins essentiels :

Aux origines, à l'époque du langage improvisé, l'expressivité était tout, l'expression rien. Actuellement, dans la langue de la bonne société, qui observe sa parole, l'expressivité est peu, et l'expression presque tout. La langue populaire, ou courante, réagit au préjudice de l'expression et au bénéfice de l'expressivité [...] Dans l'histoire générale du langage, l'expressivité est primaire et l'expression secondaire. Tout idiome donc, considéré à une époque donnée, représente un certain abandon d'expressivité supplée par une création compensative d'expression, l'expressivité étant en soi de l'ordre de l'improvisé et l'expression de l'ordre de l'institué. Il serait, du reste, aussi juste de dire que tout idiome donné, considéré à une époque donnée, représente l'invention de moyens d'expression réduisant d'autant la demande adressée aux moyens d'expressivité [...] En thèse générale, il y a lieu de poser que l'expression dans nos langues dévore, si l'on peut dire ainsi, l'expressivité, les moyens

d'expressivité appartenant au langage devant par l'usage, par un usage qui les codifie, qui les institue, des moyens d'expression. Dans la mesure où un moyen d'expressivité s'institue, il devient moyen de langue, moyen d'expression. (Guillaume, 1973a : 150-151)

- 9 Là encore, le doute demeure, ce qui permet de confirmer, sans conteste, le constat établi par Boone & Joly, en 1996, et non repris (non démenti) depuis. Jusqu'à présent, Guillaume et les guillaumiens se sont contentés de définir l'énonciation (termes guillaumiens équivalents : *action de langage, effet, effection...*) en la domiciliant précisément entre acte de représentation (langue) et acte d'expression (discours), sans pour autant déterminer de manière tranchante le domaine qui accueille le geste, partie intégrante de l'énonciation, nul ne le nie à présent. Or, dès qu'il s'agit de mieux décrire les différents types de dicibilité du signifiant¹, au-delà de la dicibilité dite mentale (là où siège la langue, au sens guillaumien, naturellement), la psychomécanique semble ne pas confondre expression parlée et expression gestuelle. L'extrait suivant en témoigne :

Partout où habite l'homme, l'expression parlée est dominante. L'expression gestuelle n'intervient qu'accessoirement, dans une proportion variable d'un sujet à l'autre. Chez les uns, la parole est sentie se suffire à elle-même, chez d'autres, elle a recours, complémentirement, au geste, à une gesticulation souvent inutile, ou même nuisible à l'intelligence de ce que l'on veut rendre. (Guillaume, dans Boone & Joly, 1996 : 208 ; voir également Monin, 2026²)

- 10 Hum... Il y a de quoi rester dubitatif³ concernant ce point précis, sachant qu'il ne peut se réduire à un détail. Au contraire, il est important, ne serait-ce que pour les besoins de l'objectif même de cette contribution, d'adopter un poste d'observation qui puisse défendre et prouver le point de vue que l'on peut argumenter ici de la sorte : tenter d'apporter des nuances à la conception guillaumienne de l'énonciation, en l'occurrence pour l'un de ses éléments constitutifs qu'est le geste.
- 11 Enfin, Guillaume revint⁴. En effet, une lecture plus exigeante et plus poussée des travaux de Guillaume, notamment des célèbres *Leçons*

de linguistique, offre, d'une part, la possibilité de rendre plus exhaustive cette synthèse des soubassements théoriques de la psychomécanique du langage en la matière, et, d'autre part, d'annoncer progressivement ce qui sera la note conclusive de cette contribution :

La parole n'est pas la langue, et elle n'est pour l'homme qu'un moyen particulièrement commode de représentation physique de son contenu. À supposer, et l'hypothèse a son intérêt, que l'homme soit privé, ou se prive volontairement, du moyen physique d'expression qu'est la parole, il lui resterait possible de recourir à un autre moyen physique de représentation du contenu de la langue. Aussi bien existe-t-il encore, chez certains peuples primitifs, et a-t-il existé antérieurement, des langages gestuels dont l'emploi consistait à figurer le contenu de la langue par des gestes et non par des paroles. Pour une même langue, on peut concevoir théoriquement que sa réalisation physique soit demandée tantôt au geste tantôt à la parole. Il y a du reste dans la parole même, dans les intonations, les articulations de la parole, une part qui est de la nature du geste. (Guillaume, 1973b : 18)

- 12 Force est de constater que ces développements réorientent l'approche psychomécanique vers un modèle interprétatif potentiellement élargi et appelé à poursuivre dans la voie argumentative empruntée précédemment. C'est ainsi que l'on peut enchaîner – cela est la meilleure transition pour ceci – avec ce qui fut annoncé au début de ce texte.
- 13 À supposer que je souhaite remercier ou saluer quelqu'un se tenant en face de moi et que j'opte, dans ce dessein, pour les choix énonciatifs alternatifs suivants, les uns excluant ou incluant les autres :
 - i. expression verbale engagée, expression gestuelle réduite ou inexistante⁵, expressivité allant de la moins élevée à la plus élevée :
Bonjour ! ; Bien le bonjour ! ; Bonjour, Madame/Monsieur ! ; Je vous salue chaleureusement, chère Madame/cher Monsieur ! ; Merci ! ; Merci, Madame/Monsieur ! ; Je vous remercie ! ; Je vous en remercie infiniment ! ; Chère Madame/Cher Monsieur, permettez-moi de vous en exprimer ma profonde gratitude. ; etc.

ii. expression verbale non engagée, expression gestuelle engagée, expressivité élevée (voir les deux images suivantes) :

- inclinaison du corps (tête, torse, taille), mains collées aux cuisses :

Illustration 1. Inclinaison du corps.



Japon-Tokyo, 16 novembre 2012

Crédits : Maya-Anaïs Yataghène, CCB 2.0

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Japan - Tokyo \(9980668875\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Japan_-_Tokyo_(9980668875).jpg).

- inclinaison de la tête, mains jointes :

Illustration 2. Inclinaison de la tête



Vue de la position finale du Surya Namaskar, 22 décembre 2011

Crédits : Thamizhparithi Maari, CC BY SA 3.0

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:A_view_of_Surya_namaskar_end_position.JPG

- iii. expression verbale engagée, expression gestuelle engagée, expressivité élevée (combinatoire de i) et de ii) : Bonjour ! ; Bien le bonjour ! Bonjour, Madame/Monsieur ! ; Je vous salue chaleureusement, chère Madame/cher Monsieur ! ; Merci ! ; Merci, Madame/Monsieur ! ; Je vous remercie ! ; Je vous en remercie infiniment ! ; Chère Madame/Cher Monsieur, permettez-vous de vous en exprimer ma profonde gratitude. ; etc. + l'une des deux expressions gestuelles présentées précédemment (ou les deux).

- 14 Ainsi résumés, ces théorèmes et les exemples qui les accompagnent introduisent d'ores et déjà la suite de ces développements, contenue dans l'idée d'augmenter le champ notionnel en faisant basculer l'analyse vers ce que j'appellerais volontiers *légèreté* en linguistique. Il convient, plus précisément, de procéder à une étape supérieure, dans le cadre de cette étude axée sur l'énonciation, en mobilisant des paramètres supplémentaires.

2. L'expression et l'expressivité mises au service de la « légèreté »

- 15 Concrètement, une étude menée il y a quelques années (Bajrić, 2017), avait permis de poser que l'acte de langage (énonciation) repose, par définition, sur l'économie du langage, plus particulièrement pour le compte de la langue parlée, de l'oralité, et que ce mécanisme, partie intégrante des universaux du langage, fait apparaître des résultats sous forme de faits de langue, qui avaient été baptisés *insoutenable légèreté de l'oral*⁶. En résumé, ce qui différencie « le scripteur du diseur, c'est la possibilité de ce dernier d'appréhender l'acte de langage et la communication en optant pour des faits d'énonciation jugés sommaires, inachevés et, somme toute, légers ». Et c'est pourquoi l'étude de la légèreté de l'oral « s'octroie une opportunité nouvelle de repenser nos capacités d'expression et de compréhension du monde » (Bajrić, 2017 : 23). L'extrait suivant contribuera à une meilleure compréhension de la problématique :

D'une part, le thème abordé relance la notion d'économie du langage, d'autre part, il tente de donner aux études axées sur l'acte de langage un élément nouveau, celui qui **quantifie** le dire et qui procure à chacun des êtres-locuteurs la possibilité de choisir entre une énonciation quantitativement réduite (légèreté) et une énonciation quantitativement élargie (pesanteur). Celle-là se profile soit comme un consensus créé par les habitudes imposées par la communication, soit comme un refus délibéré de saturer l'acte de langage. Celle-ci est ressentie comme un besoin (obsessionnel) de poursuivre dans la voie de la communication, de dépasser les frontières définies par l'usage en surchargeant l'acte de compréhension. (Bajrić, 2017 : 23)

- 16 Dans un premier temps, il devient aisé de reprendre lesdits acquis en les assujettissant aux particularités notionnelles de la présente étude, compte tenu de la compatibilité entre les deux, déjà expliquée. Les concepts de légèreté et de pesanteur⁷ conditionnent les choix énonciatifs de chacun des êtres-locuteurs, au-delà de la diversité des langues, et, ce faisant, conduisent à distinguer, en termes guillaumiens, entre expression et expressivité. La proportion syntaxique (ordre des mots et nombre de constituants immédiats),

sémantique (sens des éléments linguistiques mobilisés) et pragmatique (subjectivité de l'être-locuteur) constitue le meilleur repérage notionnel où l'expression et l'expressivité s'interpénètrent et/ou se superposent, quantitativement et qualitativement. La citation suivante en est la meilleure preuve :

Dès lors, l'on peut illustrer ces faits par un exemple qui envisage deux situations de communication identiques et deux réactions verbales quantitativement différentes. Imaginons que je me retrouve dans une voiture où j'occupe le siège à côté de celui du conducteur, ce dernier étant quelqu'un de mon entourage proche. À un moment donné, nous arrivons devant un carrefour. Face au panneau de circulation Stop, le véhicule marque un arrêt total. Nous devons tourner à gauche. L'angle dans lequel la voiture se positionne en arrivant devant le croisement de routes me permet, à moi, d'avoir une vision de la route meilleure que celle du conducteur, plus dégagée. Je tourne la tête légèrement, puis je dis au conducteur : *C'est bon* ou *Vas-y*. Aussitôt, il met le clignotant et nous tournons à gauche (1^{re} situation : légèreté). Le lendemain, nous voilà dans une situation extralinguistique identique à celle de la veille. Seulement, ma réaction verbale est à présent tout autre. Là encore, je tourne la tête légèrement et à la différence de ce que j'ai dit au conducteur le jour précédent, je choisis cette fois un acte de communication quelque peu plus « garni » : *La position du siège sur lequel je suis assis, c'est-à-dire à ta droite, me procure une vision de la route sur laquelle nous devons nous engager me permettant de voir mieux que toi si un véhicule arrive du sens opposé ; je constate que tel n'est pas le cas, la route étant dégagée, tu peux la prendre maintenant sans risquer de provoquer / subir un accident* (2^{nde} situation : pesanteur). (Bajric, 2017 : 23-24)

- 17 L'on constate que cette alternance de choix énonciatifs est à la fois quantitative et qualitative. Celle-là, en tant qu'elle mobilise tel nombre d'unités linguistiques. Celle-ci, dans la mesure où elle fait apparaître le rapport entre expression et expressivité. Dans le cas de la légèreté, l'expression est considérablement réduite et entièrement/essentiellement verbale, l'expression gestuelle étant réduite ou inexistante. Quant à l'expressivité, elle y est implicite (Boone & Joly, 1996 : 167)⁸. Dans le cas de la pesanteur, l'expression est fortement engagée et entièrement verbale, l'expression gestuelle

étant probablement (quasi-)inexistante. Enfin, l'expressivité est, cette fois, explicite.

- 18 Dans un deuxième temps, il devient aisé d'élargir le domaine illustré en y ajoutant ce qui apparaît ici comme un acquis déjà enregistré, à savoir l'expression gestuelle en tant qu'élément non verbal mais bel et bien partie intégrante de l'énonciation.
- 19 Supposons donc, à partir de l'exemple renvoyant à la conduite sur une route et à l'arrêt devant un carrefour (voir *supra*), que le locuteur ayant opté pour la légèreté aille plus loin, pour ainsi dire, dans la mise en place d'une expressivité saillante et, à ce titre, supplée l'expression verbale, déjà relativement réduite, par une expression gestuelle autosuffisante. Cela signifie que les éléments linguistiques *C'est bon* ou *Vas-y* (voir *supra*) cèdent à l'élément gestuel suivant : mouvement de la tête, du bas vers le haut, même mouvement des yeux, dans la même direction, ou bien hochement de la tête dans le sens de l'approbation, de la validation, du haut vers le bas. Concrètement, l'expression verbale est cette fois rien, l'expression gestuelle est tout, de même que l'expressivité qui, elle, s'avère implicite :
- 20 Illustration 3. Hochement de la tête, consultable en ligne ici : <https://tenor.com/fr/view/smile-nod-yes-robert-redford-beard-gif-10489927>.
- 21 Ces développements montrent clairement que la dualité⁹ entre *légèreté* et *pesanteur* s'approprie habilement les concepts guillaumiens d'expressivité et d'expression, en tant qu'elle soumet à l'analyse une nouvelle ouverture de théorisation : d'une part, situer lesdits concepts dans des foyers énonciatifs dotés de faits de langue jusqu'à présent peu ou prou explorés, d'autre part, approfondir la conception de l'expression gestuelle à mi-chemin entre les différentes combinatoires (expression verbale + expression gestuelle) et ce qui semble être son autonomie (là où le geste non verbal porte en lui seul l'expression et l'expressivité).

3. Le verbe *faire* et l'interjection

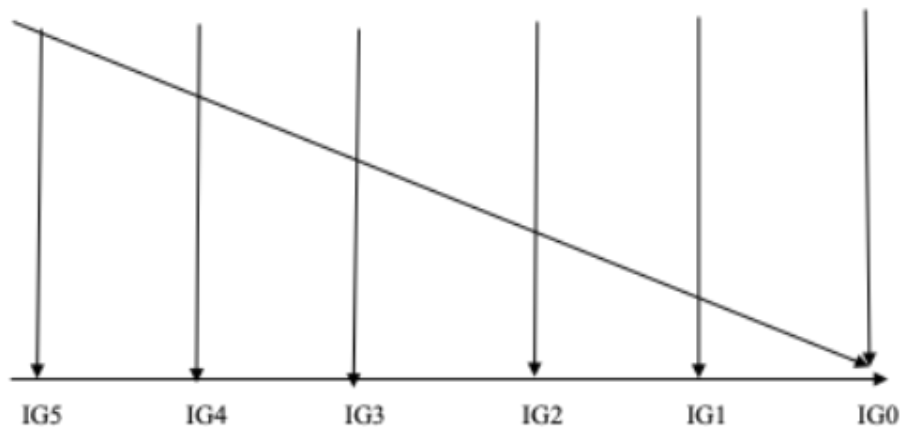
- 22 Le maintien de ladite dualité est effectivement assuré par un certain nombre de faits de langue, connus de tous, au-delà de la psychomécanique du langage. En effet, les deux éléments – à

supposer que l'on puisse souscrire ici à un consensus théorique – relèvent de deux considérations aboutissant à des résultats opposés : l'un (le verbe *faire*) est reconnu en sa qualité de partie du discours identifiable, l'autre (le « vocable » *interjection*) représente pour nombre de théories linguistiques « autre chose » qu'une partie du discours (voir *infra*), l'un et l'autre s'associant commodément tantôt/soit à la légèreté tantôt/soit à la pesanteur.

3.1. Le verbe *faire* entre expression et expressivité

- 23 La réalité linguistique sous-jacente, celle que représente ce verbe, si symptomatique mais non réductible à la langue française¹⁰, se laisse reconnaître sous forme de plusieurs termes : vicariance (Bidaud, 2016), suppléance (Bajrić, 2008 ; Ponchon, 1994 ; Saulan, 2026), paresse linguistique (Bajrić, 2008), factitif (Bajrić, 2018). Le premier constat susceptible de consolider l'argument à développer renvoie précisément à l'une des conceptions guillaumiennes de l'énonciation, celle qui met en valeur l'action en tant que cinétisme, notamment par le biais du terme *action de langage*. C'est précisément ainsi que se profile cette partie de la langue, dans la mesure où « le verbe *faire* est le chef de file de tous les verbes d'action. Toute action est un *faire* » (Moignet, 1981 : 273).
- 24 En somme, c'est à travers le régime de subduction que ledit verbe emprunte une voie notionnelle permettant de créer un lien entre l'une de ses propriétés dans ce domaine et l'expression gestuelle qui préside à notre étude. La propriété en question est précisément celle de la suppléance qui inaugure un degré de subduction très élevé et procure au verbe *faire* des velléités sémantiques considérables. Cela se laisse observer grâce au tenseur binaire suivant, notamment au sein de l'idéogenèse 4 (Bajrić, 2018 : 93) :

Idéogenèse 4



- idéogenèse 0 (plénière) : *faire* « fabriquer, réaliser » (Il fait une table/une horloge, etc.)
- idéogenèse 1 : *faire* élément verbal de locution avec déterminant (*faire l'amour, faire la paix*)
- idéogenèse 2 : *faire* élément verbal de locution sans déterminant (*faire foi, faire pitié*)
- idéogenèse 3 : *faire* verbe anaphorique (Il continuera de ranger son lit comme il l'a toujours fait)
- idéogenèse 4 : *faire* suppléant (Son père a fait l'Algérie ; Quand j'achète une plaquette de beurre, ça me fait quatre jours)
- idéogenèse 5 : *faire* factitif (Il fait travailler son fils ; Elle s'est fait faire les seins)

25 À titre d'exemple et de « reconstruction énonciative », l'on peut procéder de la manière suivante :

- *Son père a fait l'Algérie* (expression verbale moins engagée, expressivité plus élevée et implicite) = *Son père a été mobilisé en tant que soldat par l'armée française dans le conflit armé ayant opposé la France à l'Algérie dans les années 50 et 60 du siècle précédent* (expression verbale plus engagée, expressivité moins élevée et explicite)
- *Quand j'achète une plaquette de beurre, ça me fait quatre jours* (expression verbale moins engagée, expressivité plus élevée et implicite) = *Lorsque j'achète une plaquette de beurre, cette quantité me permet*

de cuisiner et/ou d'en consommer directement pendant quatre jours
(expression verbale plus engagée, expressivité moins élevée et explicite)

- 26 Qu'en est-il de l'expression proprement gestuelle dans ce domaine ?
La question semble présenter une certaine complexité lors des tentatives d'identification, voire une discontinuité des éléments à engager ou à abandonner. Concrètement, si l'on s'accorde à penser que *faire* verse la plupart du temps dans une expression verbale moins engagée et une expressivité plus élevée, excepté les faits de langue qui relèvent de l'idéogenèse plénière¹¹, rien ne permet de conclure que l'expression gestuelle puisse s'avérer stable.
- 27 Imaginons plusieurs cas de figure, tous appartenant à l'idéogenèse 4, à savoir :
- 1) Je **fais** de l'anglais.
 - 2) Il **a fait** de la prison.
 - 3) Ça commence à bien **faire**.
 - 4) Ne **fais** pas le con !
 - 5) Il **a fait**. (un nouveau-né qui a déféqué dans sa couche-culotte)
 - 6) Il **faisait** une tête... !
 - 7) Ça me **fait** vomir.
 - 8) « Trempez-la dans l'eau, ça **fera** un escargot tout chaud »
(chanson populaire)
 - 9) C'est Brigitte qui nous **a** encore **fait** des siennes.
 - 10) **Faites** votre code, Monsieur !
 - 11) **Faites** voir !
 - 12) **Faites**... (un étudiant entre dans une salle de cours et demande à l'enseignant présent si ce dernier l'autorise à suivre le cours comme auditeur libre, puis l'enseignant lui répond de la sorte)
 - etc.
- 28 Une analyse plus attentive, où l'on gardera continuellement à l'esprit l'ensemble des critères à mobiliser – ne serait-ce que ceux qui ont été appliqués précédemment – et la totalité des enjeux psychomécaniques, permettra de conclure à une réelle hétérogénéité, quantitative et qualitative, des faits de langue présentés. Dès lors, il devient possible de synthétiser et de catégoriser en passant en revue les énoncés produits, tous contextes confondus (N.B. : un énoncé peut faire partie de plus d'une catégorie) :

- éléments impliquant une expression gestuelle quasi-inexistante : 1, 2, 9 ;
- éléments impliquant une expression gestuelle (potentielle) sous forme d'intonation particulière¹² : 3, 4, 8 ;
- éléments impliquant une expression gestuelle faciale (grimaces, mouvements des lèvres, des yeux, etc. signifiant un état intentionnel précis : peur, dégoût, colère, étonnement, etc.) : 3, 5, 6, 7 ;
- éléments impliquant une expression gestuelle proprement dite (mouvements des parties du corps) : 4 (un doigt, l'index, relevé, signifiant ainsi le caractère injonctif, jussif, de l'énoncé) ; 10, 12 (main tendue et ouverte en direction de l'endroit précis ou de l'espace où se situe l'objet ou se déroule l'action en question) ; 11 (mouvement et inclinaison du corps en avant, pour mieux voir ce que l'on s'apprête à montrer).

29 Cette hétérogénéité n'est ni déterminante ni régulière, compte tenu de l'ensemble des facteurs qui entrent en jeu, à commencer par le lien entre le geste et le vouloir-dire de la langue (Bajrić & Monin, 2023) ou par la société qui conditionne l'interprétation de certains contenus destinés à des collectivités (Saulan, 2026¹³). Quant à la dualité entre la légèreté et la pesanteur, l'on observe le contraire, à savoir une parfaite homogénéité. En effet, chacun de ces énoncés, et plus généralement la totalité des emplois du verbe *faire* relevant de l'idéogénèse 4, versent dans la légèreté.

3.2. L'interjection n'est qu'expressivité

30 À propos de cette entité des langues du monde qui, à son tour, relève des universaux du langage et à laquelle tous les modèles interprétatifs jugés respectables contestent son statut de mot, l'on peut dire, en suivant l'approche psychomécanique à la lettre, qu'elle se réduit tout entière à l'expressivité. À vrai dire, le discours (toujours au sens guillaumien) « peut faire tendre l'expressivité vers le tout et l'expression vers rien ; le résultat, c'est le cri improvisé et, avec un peu plus d'expression sauvegardée, l'interjection » (Guillaume, 1973b : 207). Mieux encore, elle y est définie « comme étant représentative d'une expressivité qui a en quelque sorte dévoré et aboli l'expression. Une interjection est une phrase dont le vecteur n'est pas le verbe, mais le mouvement expressif, porté à son maximum » (Guillaume, 1988 : 199).

- 31 Nul besoin d'insister sur ce qui semble confirmer l'hypothèse émise. Néanmoins, il convient d'examiner quelques faits de langue représentatifs du statut évoqué. Voici une série d'exemples, dans diverses langues :
- français : **Merde** ! *J'ai oublié ma clé.*
 - italien : **Cazzo**! *Ho dimenticato la chiave.*
 - allemand : **Scheiße**! *Ich habe meinen Schlüssel vergessen.*
 - anglais : **Fuck**! *I forgot my key.*
 - sud-slave : **Jebemti**! *Zaboravio sam ključ.*
 - albanais : **Dreq**! *E harrova çelësin tim.*
 - etc.
- 32 Il va sans dire que chacune de ces interjections i) forme une phrase à part¹⁴, phrase quantitativement brève par excellence, et ii) engrange l'ensemble des caractéristiques représentatives de la définition même de l'expressivité, notamment de l'expressivité implicite (Boone & Joly, 1996 : 167-168) et, par le même biais, de la syntaxe d'expressivité (Bajrić & Saulan, 2026). Aussi curieux que cela puisse paraître, la syntaxe et la sémantique constituent ici le critère le plus fiable. L'interjection ne bénéficiant d'aucune mobilité au sein du tissu phrastique et n'étant pas intrinsèquement un contenu lexical (un lexème), elle ne souffre d'aucun déplacement sur la visée discursive¹⁵. La preuve :
- *J'ai **merde** oublié ma clé.*
 - *J'ai oublié **merde** ma clé.*
 - *J'ai oublié ma **merde** clé.*
 - *J'ai oublié ma clé **merde**.*
- 33 En revanche, on pourra effectuer un déplacement spécifique, tout en conservant son statut de phrase, notamment en la situant après la phrase en question :
- *J'ai oublié ma clé. **Merde** !*
- 34 Enfin, qu'elle soit réduite au cri¹⁶ – exemples : *Aïe* ! (français) ; *Jo!* (sud-slave) ; *Ouch*! (anglais) ; *Autsch*! (allemand) ; *Oh*! (albanais) ; etc. – ou d'origine lexicale – exemples déjà illustrés –, l'interjection est susceptible d'enclencher une expression gestuelle allant de différentes postures faciales à une certaine variété de mouvements du corps. De même, on le devine aisément, elle appartient

exclusivement à la légèreté, en tant qu'elle évolue dotée de sa qualité unique, celle d'expressivité implicite.

En guise de conclusion

- 35 Premièrement, l'étude menée conduit à estimer qu'il n'est ni possible ni primordial de situer les gestes (expression gestuelle), de manière tranchante, au sein de la représentation (langue) ou au sein de la dualité entre expression et expressivité (discours). Ce que nous savons du *langage improvisé* (le mot est de Guillaume, voir *infra*) oblige le linguiste à renoncer à tout caractère déterminant en la matière.
- 36 Deuxièmement, l'expression gestuelle, empruntant aussi bien à l'expression qu'à l'expressivité, oscille entre elles continuellement, non moins quantitativement que qualitativement. Cela veut dire que, abstraction faite de quelques cas de figure infiniment isolés, l'énonciation est intrinsèquement pourvue de gestes, du moins pour ce qui est de la langue parlée, de l'oral.
- 37 Troisièmement, avec un minimum d'expressivité et un maximum d'expression, et inversement, avec une expressivité maximale et une expression minimale, les gestes conservent leur part de participation aux cinétismes allant de la dicibilité mentale à la dicibilité gestuelle. Seule l'interjection, réductible à l'expressivité maximale et implicite, échappe quasi totalement à l'intervention de l'expression, fût-ce en diachronie ou en synchronie.

BIBLIOGRAPHY

- Bajrić, Samir. 2008. Le verbe *faire* en français contemporain: Syntaxe et sémantique. *Suvremena lingvistika* 66(2). 143-197. <https://hrcak.srce.hr/30554> (27 mars 2026)
- Bajrić, Samir. 2017. L'insoutenable légèreté de l'oral. In Bogdanka Pavelin-Lešić (éd.), *Francontraste 3: Structuration, langage, discours et au-delà*, vol. 2, 23-34. Mons: Éditions CIPA.
- Bajrić, Samir. 2018. Le verbe *faire* en français moderne entre factitif et suppléant. In André Thibault (éd.), *Le causatif: Perspectives croisées*, 83-97. Strasbourg: Éditions de linguistique et de philologie.

- Bajrić, Samir & Isabelle Monin. 2023. Le vouloir-dire en tant que geste verbal et cognitif. *Synergies Pays Riverains de la Baltique* 17. 39-52. https://gerflint.fr/images/revues/Baltique/Baltique17/bajric_monin.pdf (27 mars 2026).
- Bajrić, Samir. 2024. L'énonciation comme force créatrice de cas d'ambiguïté. *Les Études Françaises Aujourd'hui* 15. 185-204. [10.18485/efa.2024.15.ch9](https://doi.org/10.18485/efa.2024.15.ch9).
- Bajrić, Samir & Saulan, Dubravka. 2026 (à paraître). La syntaxe dite événementielle: Construction, identification et interprétation. In *70 ans de francophonie à Zadar* (1956-2026). Zadar: Presses universitaires de Zadar.
- Bidaud, Samuel. 2016. *La vicariance en français et dans les langues romanes (italien, espagnol, portugais)*. Paris & Montréal: L'Harmattan.
- Boone, Annie & André Joly. 1996. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris: L'Harmattan.
- Choi, Yong-Ho. 2001. Sémiotique et sémantique. *Linx* 44. 75-84. [10.4000/linx.1035](https://doi.org/10.4000/linx.1035).
- Ćosić, Vjekoslav. 2021. *La (Psycho)systématique de Gustave Guillaume*. Samir Bajrić, Thierry Ponchon & Olivier Soutet (éds.). Paris: L'Harmattan.
- Fernandez-Vest, Jocelyne. 1994. *Les particules énonciatives dans la construction du discours*. Paris: Presses universitaires de France.
- Guillaume, Gustave. 1973a. *Principes de linguistique théorique*. Québec & Paris: PUL.
- Guillaume, Gustave. 1973b. *Leçons de linguistique 1948-49*, série C, vol. 3, (Grammaire particulière du français et grammaire générale 4). Paris & Québec: Klincksieck & Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave. 1988. *Leçons de linguistique 1947-48*, série C, vol. 8, « Grammaire particulière du français et grammaire générale ». Québec & Lille: PUL.
- Guillaume, Gustave. 1989. *Leçons de linguistique 1946-47*, série C, vol. 9, « Grammaire particulière du français et grammaire générale ». Lille & Québec: PUL.
- Guillaume, Gustave. 2003. *Prolégomènes à la linguistique structurale* 1. Laval: PUL.
- Moignet, Gérard. 1981. *Systématique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
- Monin, Isabelle. 2026. Le geste orchestre des énonciations scolaires ou la nécessaire mise en scène du corps locutif. *ELAD-SILDA* 13(1). [10.35562/elad-silda.1853](https://doi.org/10.35562/elad-silda.1853).
- Mounin, Georges. 1996 [1967]. *Histoire de la linguistique: Des origines au xx^e siècle*. Paris: Presses universitaires de France.
- Ponchon, Thierry. 1994. *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : Le verbe faire en français médiéval*. Genève: Droz.
- Quayle, Nigel. 2001. La vocation à l'auxiliarité: Le cas de *get* en anglais. In Paulo de Carvalho, Nigel Quayle & Olivier Soutet (éds.), *La psychomécanique aujourd'hui*, 129-140. Paris: Honoré Champion.

Saulan, Dubravka. 2026. Faites un geste: entre indices et enjeux intersubjectifs.

ELAD-SILDA 13(1). [10.35562/elad-silda.1895](https://doi.org/10.35562/elad-silda.1895).

Soutet, Olivier. 2022. *Le sens sous tension: Psychomécanique et sémantique grammaticale*. Paris: Honoré Champion.

Tesnière, Lucien. 1965. *Éléments de syntaxe structurale*, 2^{de} edn. Paris: Klincksieck.

Todorov, Tzvetan. 1970. Problèmes de l'énonciation. *Langages* 17. 3-11.

[10.3406/lgge.1970.2571](https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2571).

Tollis, Francis. 2023. *Le sens dans le langage: Approches et perspectives guillaumistes*.

Limoges: Lambert-Lucas.

NOTES

¹ Pour plus de précisions, si besoin est, concernant la notion guillaumienne de dicibilité, voir Boone & Joly (1996), Ćosić (2021) et Bajrić (2024). Quant à l'objectif de cette contribution, il suffira de souligner, à titre de repère ou à titre de rappel, que la psychomécanique du langage distingue quatre types de dicibilité dont tous relèvent de la parole, au sens saussurien du terme : la dicibilité orale, la dicibilité scripturale (les langues qui ne sont que parlées en sont exclues, naturellement), la dicibilité picturale (pour laquelle, on le sait, toute catégorisation excessive serait délicate, telle est l'histoire de l'espèce humaine et des langues du monde) et, enfin, la dicibilité *gestuelle*, cette dernière nous intéressant ici plus particulièrement.

² Dans sa propre contribution (même numéro thématique que celui auquel aspire le présent article), Isabelle Monin mobilise l'équation $\text{expression} + \text{expressivité} = 1$ pour le compte d'une étude, en (majeure) partie d'inspiration guillaumienne elle-même, portant sur les gestes et mimiques, autrement appelés indices non verbaux, dans le cadre de la situation de communication qu'est la classe, tentant ainsi de créer un apport à une meilleure qualité de la formation des enseignants.

³ Isabelle Monin (2026), réagissant de manière quelque peu « plus radicale », juge péremptoire cette prise de position de Guillaume.

⁴ Cette phrase est une paraphrase délibérée d'une formule de Georges Mounin, connue de tous, dans l'histoire des idées linguistiques, et qui est la suivante : « Enfin, Saussure vint ». (Mounin, 1996 : 47).

⁵ En effet, le débat consistant à savoir si l'on peut parler (articuler, prendre la parole) sans accomplir de gestes non verbaux (mains, tête, visage, mouvements du corps, etc.) reste ouvert et sans réponses catégoriques.

- 6 L'emprunt (d'aucuns diraient *le même*) n'aura échappé à personne. Il s'agit, de toute évidence, de faire un clin d'œil, fût-ce sous forme d'hommage, au titre du célèbre roman de Milan Kundera, *L'insoutenable légèreté de l'être* (titre original, en tchèque : *Nesnesitelná lehkost bytí*).
- 7 Là encore, il suffit de rappeler, sans insister, que le lecteur saura renvoyer lui-même au contenu du roman en question, là où Kundera explicite ce qui est, selon lui, imputable à la pesanteur ou à la légèreté, dans la vie humaine, en général.
- 8 Pour un lecteur non initié à la psychomécanique du langage, voir l'excellent résumé proposé par Boone & Joly sur la distinction entre expressivité explicite et expressivité implicite (Boone & Joly, 1996 : 167-168).
- 9 Cette dualité constitue-t-elle une dichotomie ? La question demeure ouverte et, idéalement, un socle fécond pour d'autres recherches.
- 10 À titre d'exemple, l'on peut s'intéresser au même phénomène ailleurs, dans d'autres langues, à partir d'études portant sur les équivalents du verbe *faire* français, comme celles qui traitent du verbe *to get* en anglais, par exemple (Quayle, 2001).
- 11 Cela veut dire que les emplois dudit verbe où il reprend sa sémantèse originelle – qui est, rappelons-le, *fabriquer, construire, créer* – incorporent une expression et une expressivité différentes des exemples qui viennent d'être cités et qui, eux, relèvent de l'idéogenèse 4. C'est ainsi que dans la phrase *Mon oncle, menuisier, a fait une armoire pour la chambre de ma sœur* l'expression verbale est autant engagée que l'expressivité est élevée.
- 12 « [...] expression gestuelle : Guillaume utilise ce qualificatif pour désigner, parmi les modalités non verbales de la communication, l'intonation, le rythme, l'accentuation (modalités prosodiques) ». (Boone & Joly, 1996 : 169).
- 13 Effectivement, en matière de fiches publicitaires sociales, par exemple, il arrive que les procédés et les enjeux / résultats escomptés soient davantage nuancés : « Dans cet univers sémiotique, le message n'impose plus une action précise, mais active chez le récepteur une interprétation située, appuyée par des indices visuels stéréotypés (mains tendues, visages souriants, ton naturel et neutre) et des syntagmes culturellement encodés. Le récepteur n'est plus passif ; il est convoqué comme sujet interprétant, impliqué dans un ethos collectif et invité à se reconnaître dans une posture éthique valorisée. Ce changement de paradigme discursif témoigne d'une

évolution plus vaste du rapport au langage public : la force illocutoire ne réside plus dans la prescription explicite, mais dans la suggestion coopérative, soutenue par une polysémie volontairement entretenue. Le figement relatif de *faites un geste* fonctionne alors comme un levier rhétorique particulièrement efficace : il garantit la reconnaissance immédiate de la structure, tout en laissant ouverte la charge sémantique à investir selon les contextes » (Saulan, 2026 : [10.35562/elad-silda.1895](https://doi.org/10.35562/elad-silda.1895)).

14 À vrai dire, elle constitue, de surcroît, un cas de figure plus remarquable encore, à savoir celui qui fait d'elle la seule phrase de langue, celle qui siège en langue, au sens guillaumien, une fois de plus. En réalité, toute interjection figure au sein d'un dictionnaire, ce qui lui procure le statut d'institué, réservé aux mots qui, par définition, relèvent de la langue, du non-libre, comme le précise Guillaume. Dans un ordre d'idées quelque peu différent, il convient de rappeler un autre aspect terminologique concernant l'interjection : Tesnière lui réserve le nom de *mot-phrase* ou encore de *phrasillon* (Tesnière, 1965 : 95).

15 Il convient de ne pas confondre interjections et particules énonciatives (sigle : PEN). Ces dernières sont très nombreuses et formellement diversifiées dans les langues slaves, les langues germaniques et les langues sémitiques, mais pratiquement inexistantes en français. Au sujet de la notion de particules énonciatives, voir l'excellent ouvrage de Jocelyne Fernandez (Fernandez-Vest, 1994), devenu un classique incontournable en la matière.

16 L'on doit rappeler, à ce propos, quelque chose de symptomatique et de pertinent. La tradition terminologique allemande réserve à ce vocable les dénominations (d'origine germanique) suivantes : *Naturlaut* (« son venant de nature ») et *Empfindungswort* (« mot représentant les émotions »), termes qui coexistent en allemand avec le latinisme *Interjektion*.

ABSTRACTS

Français

Cette contribution s'inscrit dans le cadre de la psychomécanique du langage et a pour objectif de prolonger la réflexion théorique sur les notions de geste et de gestuelle, en les articulant aux acquis de la linguistique du geste dans une perspective épistémologiquement compatible. L'analyse repose principalement sur les références guillaumiennes, dont le modèle interprétatif, relevant des approches en linguistique cognitive privilégie l'étude des opérations mentales de haute raison sans recourir

nécessairement à l'analyse de corpus. L'étude examine ainsi les liens notionnels entre *langage improvisé* (geste) et *langage construit* (énoncé), à partir des travaux de Gustave Guillaume et de plusieurs générations de guillaumiens. Loin de toute tentative de réorientation méthodologique de la linguistique du geste, cette démarche se situe dans une perspective transversale, visant à articuler représentation et expression, langue et discours. Elle s'attache en particulier au concept d'idéation du geste, envisagée comme le lieu d'articulation entre dicibilité mentale et dicibilité gestuelle, étroitement associée à la parole. En définitive, cette contribution propose des développements théoriques susceptibles d'enrichir une grammaire des gestes, en montrant que l'énonciation est intrinsèquement pourvue de gestes et que ceux-ci participent pleinement de la praxéogénie du langage, depuis la dicibilité mentale jusqu'aux différentes formes de dicibilité relevant du signifiant.

English

This paper is situated within the framework of the psychomechanics of language and aims to advance the theoretical study of gesture and gesturality by connecting them to Guillaumian insights and aligning them, epistemologically, with contemporary gesture linguistics. The analysis operates at a pre-empirical, conceptual level, drawing on an interpretive model rooted in cognitive approaches, which emphasizes higher-order mental operations without reliance on corpus-based data. The study explores the conceptual relationships between *improvised language* (gesture) and *constructed language* (utterance), building on the work of Gustave Guillaume and subsequent generations of Guillaumian scholars. Rather than attempting to redirect the methodological foundations of gesture linguistics, the approach adopts a transversal perspective, articulating representation and expression, language and discourse. Special attention is given to the concept of the ideation of gesture, conceived as the intersection between mental dicibility and gestural dicibility, the latter closely linked to speech. Overall, this contribution proposes theoretical developments that aim to enrich a grammar of gestures, demonstrating that enunciation is inherently gestural and that gestures participate fully in the praxeogenesis of language, from mental dicibility to the various forms of dicibility associated with the signifier.

INDEX

Mots-clés

expression, expressivité, geste, énonciation, mouvement, interjection

Keywords

expression, expressiveness, gesture, enunciation, movement, verb, interjection

AUTHOR

Samir Bajrić

Université Bourgogne Europe, U.R. 4178 Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures (CPTC)